



LA NOTE



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

du Jeudi 16 janvier 2020

L'assemblée générale de l'association La Note pour l'année 2019/20 s'est tenue le Jeudi 16 janvier 2020 dans les locaux de la maison de la musique à La Passerelle de Lentilly réunissant 19 adhérents présents ou représentés, ainsi qu'un professeur coordinateur et un représentant de la municipalité.

Le président Jean-Luc VACHER remercie les personnes présentes et expose l'ordre du jour :

- Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
- Désignation du président de séance et du secrétaire
- Rapport moral présenté par le président - perspectives
- Rapport financier présenté par la trésorière
- Résolutions
- Questions diverses
- Verre de l'amitié

et

- Approbation des rapports moral et financier 2018/19,
- Approbation du budget prévisionnel 2019/20

1 Désignation du président de séance et du secrétaire

Le président de séance désigné est : Jean-Luc Vacher, président de La Note

Le secrétaire de séance désignée est : Marie BREIL, secrétaire adjointe de La Note

2 Rapport moral exercice 2018/19

Présenté par Jean-Luc VACHER (président) Voir document en annexe.

➤ Aspects d'organisation et de fonctionnement :

Pour rappel, l'enseignement de la musique est normé par une loi (notamment loi de 2004) fixant le cadre des enseignements artistiques :

- La commune organise et finance les missions d'enseignement initial (1^{er} cycle)
- Le département adopte un schéma départemental de développement des enseignements artistiques (SDEA) qui permet d'organiser et améliorer l'offre d'enseignement (subventionne le fonctionnement, les projets et les achats d'instruments)
- La région organise et finance le cycle professionnel d'enseignement
- L'état procède au classement des établissements.

Dans la continuité de la réforme Territoriale (création du nouveau « Rhône »), le département du Rhône s'est doté d'un nouveau « **Schéma Départemental d'Education Culturelle et d'Enseignement Artistique** » pour la période 2018-2020

Les objectifs « stratégiques » de ce Schéma sont, pour ce qui concerne les établissements d'enseignement artistique :

- Contribuer à une équité territoriale : favoriser une meilleure répartition de l'offre culturelle et des structures sur le territoire départemental
- Rapprocher les acteurs éducatifs, culturels et sociaux dans une logique de transversalité, de complémentarité et de partenariat pour mise en œuvre du parcours des rhodaniens (interfaces médiathèques / écoles ...)
- Structurer et diversifier l'offre et prendre en compte tous les publics (aides spécifiques pour personnes en situation de handicap ...)



Quelques points de repère concernant l'enseignement de la musique dans le Rhône et le nouveau schéma :

- 54 écoles de musiques, environ 8000 élèves
- 90% d'écoles associatives
- 7 communautés de communes sur 12 ont pris la compétence culturelle (pas la CCPA).
- Aide financière :
 - o Fonctionnement : 80€ par élève de moins de 18 ans et 80€ par élève adulte inscrit dans une pratique collective
 - o Investissement pour instrument : 40% de l'investissement (dans la limite de 2000 € 1 an sur 2)
 - o Bonus possibles pour projets en lien avec les objectifs du nouveau SDEA (transversalité entre écoles de musiques, complémentarité entre structures culturelles, innovation ...)
- Le comité de pilotage et de suivi du schéma a été élargi à des représentants des écoles, et notamment la Note a été sollicitée pour intégrer ce comité : participation du Président de La Note (deux réunions /an pour veiller au respect des orientations stratégiques et à leur mise en œuvre et proposer si nécessaire des réajustements)

Les lignes directrices de notre projet d'établissement restent de proposer et d'organiser un enseignement initial de la musique et de proximité, en vue d'une pratique amateur, et sont les suivantes :

- o Promouvoir les pratiques collectives (ateliers, FM instrumentale) avec notamment des tarifs attractifs
- o Faire découvrir la musique aux plus jeunes avec les classes d'éveil et de découverte instrumentale (ouverture d'une classe à la rentrée 2018)
- o Faire de la semaine « festival » un évènement de découverte et de promotion de l'enseignement de la musique à Lentilly (cours d'essais, portes ouvertes)
- o Contribuer au lien social et à la vie de la cité toute l'année par différentes manifestations ouvertes à tous et gratuites
 - Donner le plaisir du spectacle
 - Faire découvrir l'école, les professeurs et les instruments
 - Partager avec les autres acteurs de la vie associative et culturelle



➤ **Des évènements tout au long de l'année 2018/19 :**

Participation au concert de Noël de la Mairie le 7 décembre 2018 avec les autres associations de musique du village :

- Très belle vitrine pour la Note / Très bons retours des élèves, professeurs, spectateurs
- Charge de travail importante pour les professeurs et les élèves (en particulier pour les morceaux communs)
- Impact budgétaire, environ 900€ de salaires à la charge de l'association

Grande Audition de Noël à la Passerelle dimanche 16/12/2018

Concert « Love, Love, Love » le 30 mars 2019 à la Passerelle

Organisation avec les autres associations de chant, du concert « Mosaïques » à l'église le 5/4/2019

- Participation des ateliers chant enfants et adultes
- Accompagnement piano

Week-end musical « Entrechats et Double-croches » de Pierre-Bénite les 18 et 19 mai 2019

- Participation d'élèves de la classe de piano

Semaine Festival du 3 au 8 juin 2019 (concerts à thème tous les soirs) avec notamment deux points forts :

- Spectacle commun avec l'atelier théâtre jeunes de l'Amicale Laïque le jeudi 6 juin
- Concert « Musiques actuelles » le vendredi 7 juin

Semaine Portes ouvertes du 17 au 22 juin 2019 (cours d'essai, portes ouvertes dans les ateliers de pratique collective, présentation d'instruments ...)

Participation à la fête de la musique le samedi 22 juin 2019

- Avec notamment des morceaux en commun avec la classe d'italien de l'Amicale Laïque



Classe découverte : Bilan et Perspectives

Rappels :

- Démarrage de la classe découverte en septembre 2018
- 12 jeunes élèves
- 3 instruments : piano, batterie, guitare
- Prêt des guitares

Bilan :

- Globalement positif => 7 élèves /12 se sont inscrits en instrument individuel à la rentrée de septembre 2019 (1 en batterie, 3 en guitare, 3 en piano)
- Nombre de séances / instrument (10) un peu trop élevé
- Certains élèves, encore en grande section, manquaient de maturité

Préparation de l'extension de cette classe Découverte :

- Etendre l'offre d'instruments => flûte, saxophone, violon, violoncelle à envisager
- Investissement dans un parc d'instruments à proposer en prêt (devis & dossiers de subvention à monter)
- Achat d'instruments à l'été 2019 : 2 flûtes, 2 saxophones, 2 violons, 2 violoncelles
 - Investissement global : environ 3400 €
 - Subvention à hauteur de 40% par le département
 - Subvention à hauteur de 50% par la région AURA

3 Exercice 2019/20 avancement, évolutions et projets

➤ L'année 2019/2020 – Fonctionnement

- Arrivées & Départs dans l'équipe pédagogique :
 - Départs : Fanny RIVOLLIER (flûte traversière, FM), Ibet ALVAREZ (guitare),
 - Congé sans solde : Marie-Julie DUTREIX (violoncelle)
 - Arrivées de Nicolas GASPAROTTO (FM, guitare, basse), Paula QUIROGA (flûte traversière, FM), Simon BONNAFOUS (guitare), Geneviève BEGOU (violoncelle)

- 11 professeurs : piano, chant, guitare, basse, violon, batterie/percussions, saxophone, flute, violoncelle

- 193 élèves (184 en 2018-2019, 153 en 2017-2018) dont 8 élèves pratiquant 2 instruments

- Coordination Pédagogique : Alexandra Jaudon, Isabelle Collignon et Nicolas Gasparotto

- Bureau :
 - Annie de Keyzer, Sylvie Reynaud, Marie Breil, Blandine Merle, Jean-Luc Vacher, Nadine Vacher, Fabien Rouet, Philippe Hagenbach, Natacha Sosnowski
 - Départ (provisoire) de Fred Magnard, Arrivée de Dominique Marceau
 - Toutes les nouvelles bonnes volontés sont bienvenues

- Fin de la convention avec Bellecour Musiques, Nouveau partenariat avec les Salons du Piano (Dardilly) et le prêt d'un piano neuf installé gracieusement.

- Pérennisation des ateliers collectifs existants :
 - Musique de chambre,
 - FM « sup » et musiques actuelles ados,
 - Musiques actuelles adultes 1h,

- Et continuité de tous les autres (effectif réduit de l'orchestre junior cette année)

- Ouverture d'un nouvel atelier Blues/Rock



➤ L'année 2019/2020 – Révision du projet d'établissement

Rappels :

- Première rédaction du projet d'établissement : 2012
- Mise à jour en 2015
- Nécessité d'une nouvelle révision pour la période 2020-2023

Objectifs :

- Présentation de l'association (historique, offre d'enseignement, aspects financier et matériel ...)
- Diagnostic Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces
- Evolutions / Perspectives

Méthode et Échéances :

- Questionnaires à l'attention des adhérents et des professeurs => envoi des questionnaires vers mi-février
- Quelques réunions d'échange pour recueillir les avis et attentes des adhérents, des professeurs et des élus => d'ici mi-mars => on remercie par avance les adhérents qui voudront bien participer à ces échanges
- Synthèse par le bureau et rédaction du nouveau projet d'établissement => début mai



➤ L'année 2019/2020 – Projets & Evènements

- Grande Audition de Noël à la Passerelle (dimanche 8/12/2019)
- Concert de printemps le 28 mars 2019 à la Passerelle
- Invitation à participer au WE musical de Pierre-Bénite (30 mai – 1^{er} juin)
- Semaine Festival du 8 au 13 juin 2020: répétitions, puis concerts à thème tous les soirs dans la salle de spectacles
 - Concert gratuit avec artiste invité (Sylvain Jaudon nous fera le plaisir de se produire gracieusement)
- Semaine portes ouvertes dans les ateliers de pratique collective et cours d'essais, présentation d'instruments du 15 au 20 juin 2020
- Participation à une animation « Marché » du dimanche matin à discuter

➤ Quelques focus

➤ Classe découverte – changements 2019-2020

- 5 instruments au lieu de 3: piano, batterie, guitare, + saxophone, +flûte traversière
- 10 élèves au lieu de 12: 2 par professeur 6 séances par instrument
- Impossibilité de tout placer sur un seul créneau horaire
- Bilan 1^{er} semestre 2019/2020 :
 - Plutôt positif (notamment nombre de séances bien adapté)
 - Quelques difficultés liées à la maturité des élèves même si ce sont des élèves de CP & CE1 uniquement (notamment en flûte traversière qui présente une difficulté particulière), mais évolution favorable en avançant dans l'année
- Perspective 2020/2021 : Etendre la classe à deux nouveaux instruments : violon et violoncelle

○

➤ Locaux

- Rencontre en novembre 2019 avec la mairie et les autres occupants de l'espace musique (Vents d'Ouest, Fanfare)
- Optimisation du local de rangement => permet de récupérer en janvier la salle Chopin pour des cours (et y installer un piano)
- Réunionification des salles Chopin et Apap à l'étude par la mairie (mais cela nécessite la consultation d'un architecte) => pour désengorger l'utilisation de la salle Zappa et se redonner de la souplesse pour la planification des cours collectifs
- Meilleure coordination avec la Mairie pour les questions des locaux

4 Rapport moral exercice 2018/19

Effectif des élèves : 201 inscrits, en augmentation (184 en 2018/19)

Répartition par âge :

45 élèves de 3 à 7 ans
87 élèves entre 8 et 17 ans
61 élèves adultes

Une grande majorité d'adhérents Lentillois, un nombre d'adultes et d'enfants de 8 à 18 ans en forte augmentation et le nombre d'enfants de 3 à 7 ans stable.

Classes d'instruments : (voir détail dans graphe joint).

Les classes les plus représentées sont piano (58 élèves), guitare (42) et percussions & batterie (20) puis classe découverte instrumentale (10).

- puis saxo (8), violon (8), flûte traversière (5), chant (6), violoncelle (4), basse (9), ukulélé (1)

Pratiques collectives : 71 participants (60 en 2018-2019)

Les pratiques collectives les plus représentées sont :

- l'atelier chant enfant (19), l'atelier chant adulte (15),
- puis l'atelier Jazz (7) et l'atelier musique actuelles amplifié adulte (7)
- l'atelier musique actu grands ados (6)
- l'atelier blues et l'atelier musique acoustique avec 5 élèves chacun
- enfin, l'atelier musique de chambre (4) et l'orchestre (3).

Cours collectifs Eveil et Formation Musicale : 88 participants (stable)

Diminution du nombre d'élèves en Eveil du fait du passage au mercredi.

5 Rapport financier exercice 2018/19

Présenté par Sylvie REYNAUD (trésorière) voir fichier joint en annexe.

- Contexte Budgétaire – Financement par les collectivités territoriales – budget 2018-2019

A noter : les subventions sont attribuées au titre d'une année civile, alors que le budget de la Note est calé sur l'année scolaire de septembre à septembre.

- Subvention de base 2019, votée en mars 2019 et versée en mai 2019 (selon les critères habituels mairie pour les associations lentilloises) : 6058 € (5808 € en 2018)
- Subvention département de fonctionnement versée en septembre 2019 : 13350 € (8350 € en 2017) => forte augmentation suite à la mise en place définitive des nouveaux critères et à l'augmentation du nombre d'élèves
- Subventions pour l'achat des instruments de la classe découverte (2 saxophones+2 becs, 2 flûtes traversières, 2 violons, 2 violoncelles pour 3424.75€):
 - Département du Rhône: 1370 € versée en novembre
 - Région en attente de photos avec les badges de la région (faites et envoyées en Décembre 2019 lors des concerts) : 1712 € versée en janvier

Le président remercie le représentant de la municipalité pour l'appui de la mairie au dossier de subvention déposé auprès de la région AURA

 - Reste 342,75€ à la charge de l'association

- Perspectives de financement 2019-2020 et au-delà par les collectivités :

- Municipalité Lentilly => Hypothèse de base : Continuité 2019 => dossier de subvention à rendre le 7 février
 - Prise en compte de l'augmentation sensible du nombre d'élèves ?
- Département du Rhône :
 - La date de dépôt du Dossier de demande de subvention 2020 est avancée (pour le 3 février) => subvention versée à l'été (et entrera donc dans le budget 2019/2020)
 - Légère hausse attendue pour la subvention de fonctionnement (en lien avec l'augmentation du nombre d'élèves)



Rapport financier exercice 2018/19 : (voir fichier joint en annexe)

- ✓ **Recettes** : 108 797 €
- ✓ **Dépenses** : 108 823 €

L'exercice 2018/19 est donc pratiquement à l'équilibre.

Le salaire net des professeurs et les charges salariales représentent les dépenses principales, très peu d'autres dépenses (Mutuelle, Médecine du travail, Assurance responsabilité civile)

Les recettes proviennent des cotisations des adhérents (86%) et des subventions (département 8% et mairie 6%)

6 Rapport financier budget prévisionnel 2019/2020

Présenté par Sylvie REYNAUD (trésorière) voir fichier joint en annexe.

- Dépenses déjà engagées :
 - Instruments classe découverte (Août 2019→exercice 2018-2019)
 - Réparations / restauration des batteries
 - 2 micros
 - Câbles
- Dépenses à prévoir :
 - Réparations/ changement synthétiseurs
 - Accordage pianos + location d'un piano de concert pour la semaine festival
 - Acquisition de matériel pour se préparer à proposer des cours ou stages de MAO
- Subventions :
 - Département 13350€
 - Mairie, 6058 € + effet augmentation effectifs ?



7 Le mot des coordinateurs et point de vue des professeurs

Belle vitalité de cette école de musique, due à une grande implication des professeurs et du bureau de l'association ainsi qu'à une bonne adhésion et participation des élèves aux projets de l'école.

Les parents font preuve d'une assez bonne implication.

En attente de la rédaction du nouveau projet d'établissement pour voir quelle direction va prendre La Note, en attente des retours des parents et des élèves.

8 Résolutions

Adoption du rapport moral à l'unanimité.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité des présents.

Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité des présents.

9 Points divers

Les participants de l'AG acceptent de participer à l'élaboration du projet d'établissement.

Grégory DUBIEN souhaite participer à l'élaboration du questionnaire.

L'AG s'arrête à 22h30

La séance est levée à 23h30 après un verre de l'amitié.